

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007

Publication : 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

N° CG 2008/I - 2e/03  
Séance du 14 DEC. 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

### BUDGET PRIMITIF 2008 INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU TOURISME

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 21 novembre 2007

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

- d'adhérer à l'Association « Lieux Mythiques dans le Rhin Supérieur »,
- de désigner :
  - M. Charles BUTTNER, Président du Conseil Général, en tant que représentant titulaire au sein de l'association « Lieux mythiques dans le Rhin Supérieur » ;
  - M. Francis DEMUTH, Vice-Président du Conseil Général, en tant que représentant suppléant au sein de l'association « Lieux mythiques dans le Rhin Supérieur ».
- d'inscrire au titre du BP 2008 les crédits suivants :
  - **Programme F041 Promotion Touristique**
    - En investissement :**
      - \* une autorisation de programme à hauteur de 1 500 000 €
      - \* un crédit de paiement de 3 165 000 €
    - En fonctionnement :**
      - \* un crédit de fonctionnement de 618 240 €.

➤ **Programme F042 Maison de l'Alsace à Paris**

**En investissement :**

\* un crédit de paiement de 500 000 €

**En recettes :**

\* un crédit de 250 000 €

**En fonctionnement :**

\* un crédit de 40 000 €

➤ **Programme F045 Bioscope**

**En investissement :**

\* un crédit de paiement de 1 500 000 €

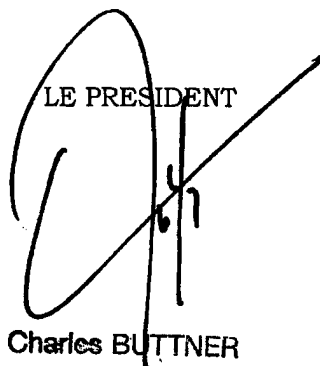
**En fonctionnement :**

\* un crédit de fonctionnement de 100 000 €

Ces différents montants sont ventilés conformément aux tableaux joints au rapport en annexe 1 à 4.

- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des autorisations de programme, des crédits de paiement et des recettes votés ;

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté

....8....voix contre sur la partie "Bioscope" (vote séparé)

.....abstentions